



61^e
Assemblée générale
annuelle
2025



1

**MOT DE BIENVENUE ET
PRÉSENTATION DES
DIRECTEURS**

An aerial photograph of a large, calm lake. In the foreground, a small boat is moving across the water, leaving a white wake. The lake is surrounded by dense green forests on the shores and several small, tree-covered islands. The sky is clear and blue.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et présentation des directeurs
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2024
4. Adoption des états financiers se terminant le 31 mars 2025
5. Rapport d'activités 2024-2025
6. Ratification des actes posés par le conseil d'administration
7. Élection des directeurs
8. Mot du Maire
9. Période de questions et préoccupations des membres
10. Varia
11. Levée de l'assemblée





3

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
2024**



4 ADOPTION DES ETATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2025

APLA
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC DE L'ACHIGAN
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

| | Au 31 mars 2025 | EXERCICE PRÉC. 31-03-2024 |
|--|--------------------|------------------------------|
| PRODUITS | | |
| Dons | 14 828 | 15 635 |
| Subvention municipalité | 23 464 | 14 762 |
| Vente de t-shirts | - | 100 |
| Programme reboisement des rives | 1 443 | 1 499 |
| Intérêts - dépôts à terme | 2 136 | 4 552 |
| | 41 871 | 36 548 |
| CHARGES | | |
| Immite - Rapace | 112 | 1 695 |
| Programme reboisement des rives | 5 095 | 1 480 |
| Refonte carte du lac et code d'éthique | 2 601 | 368 |
| Protection des massifs plantes envahissantes | 80 | 141 |
| Mise à jour du plan directeur | - | 10 980 |
| Arrachage potamot crépu | 6 263 | 2 088 |
| Inventaire des plantes aquatiques | 9 485 | - |
| Autres projets environnement | 203 | - |
| Communications aux membres | - | 1 805 |
| Entretien site internet | 88 | 190 |
| Assurances | 562 | 523 |
| Papeterie et dépenses de bureau | 1 031 | 801 |
| Analyses d'eau | 321 | 240 |
| Assemblée annuelle - Frais conférence | 877 | 436 |
| Dons - membership | 120 | 57 |
| Frais de secrétariat | 5 088 | 5 022 |
| Frais bancaires | 55 | 35 |
| Achat de T-shirts | - | - |
| Refonte du logo | - | - |
| Autres | 45 554 | 13 799 |
| | 77 536 | 39 660 |
| EXCÉDENT (DEFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES | (35 665) | (3 112) |
| ACTIFS NETS AU DÉBUT | 90 367 | 93 479 |
| ACTIFS NETS À LA FIN | 54 702 | 90 367 |

**APLA
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC DE L'ACHIGAN
BILAN**

| | Au 31 mars 2025 \$ | AU 31 MARS 2024 \$ |
|--|--------------------------|--------------------------|
| ACTIF | | |
| Encaisse | 199 | 521 |
| Subvention à recevoir | 3 840 | 1 287 |
| Dépôts à terme | 59 420 | 52 479 |
| | <u>63 458</u> | <u>54 287</u> |
| Fonds réservés pour urgence environnementale | 0 | 37 000 |
| | <u>63 458</u> | <u>91 287</u> |
| PASSIF | | |
| Vente de plantes perçue d'avance | 0 | 0 |
| Créditeurs | 8 755 | 920 |
| | <u>8 755</u> | <u>920</u> |
| AVOIR NET | | |
| Avoir net | <u>54 702</u> | <u>90 367</u> |
| | <u>63 458</u> | <u>91 287</u> |

Campagne de financement 2024

Objectif 17 000 \$

Réalisé : 14 828\$

87 %

L'APLA est un organisme de bienfaisance reconnu depuis 2022.

**Nous émettrons des reçus fiscaux pour les dons.
Une entente avec PayPal permet l'émission de reçus directement par eux au moment du versement du don.**

Campagne de financement 2025

Les dons servent à couvrir les frais d'administration de l'APLA.

Des frais légaux importants ont été encourus en relation avec le projet Cocrea. L'APLA désire maintenir un montant d'environ 100 000 \$ en liquidité pour faire face à toute urgence environnementale.

Une campagne de financement sera lancée sous peu

Vous pouvez faire votre don par chèque, par virement Interac à info@aplaweb.ca

Et au https://paypal.com/donate/?hosted_button_id=6JD9GFQBYYPPLG

An aerial photograph of a large, calm lake surrounded by dense green forests. Several small, tree-covered islands are scattered across the water. In the lower-left foreground, a boat is moving across the water, leaving a white wake. The overall scene is peaceful and scenic.

5

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
2024-2025**

Rapport d'activités

- 5.1 Mise à jour administrative**
- 5.2 Qualité de l'eau
- 5.3 Érosion, bande riveraine
- 5.4 Gestion de l'accès au lac
- 5.5 Guide des utilisateurs du lac
- 5.6 Plantes aquatiques
- 5.7 Fonds vert 2025
- 5.8 Projet de Camp COCREA
- 5.9 Priorités 2025/2026

Mises à jour administratives

Plan de communication

Méthodes de communication

COURRIEL (INFOLETTRE)
1X/MOIS

PUBLICATION FACEBOOK
1X/SEMAINE LES SAMEDIS ET
2X/SEMAINE FÉRIÉS

JOURNAL LE SENTIER
1X/MOIS SELON L'HORAIRE DU
JOURNAL

COMMUNICATIONS OFFICIELLES



EVENEMENTS (AGA)



SENSIBILISATION



PARTAGE D'ARTICLES PERTINENTS



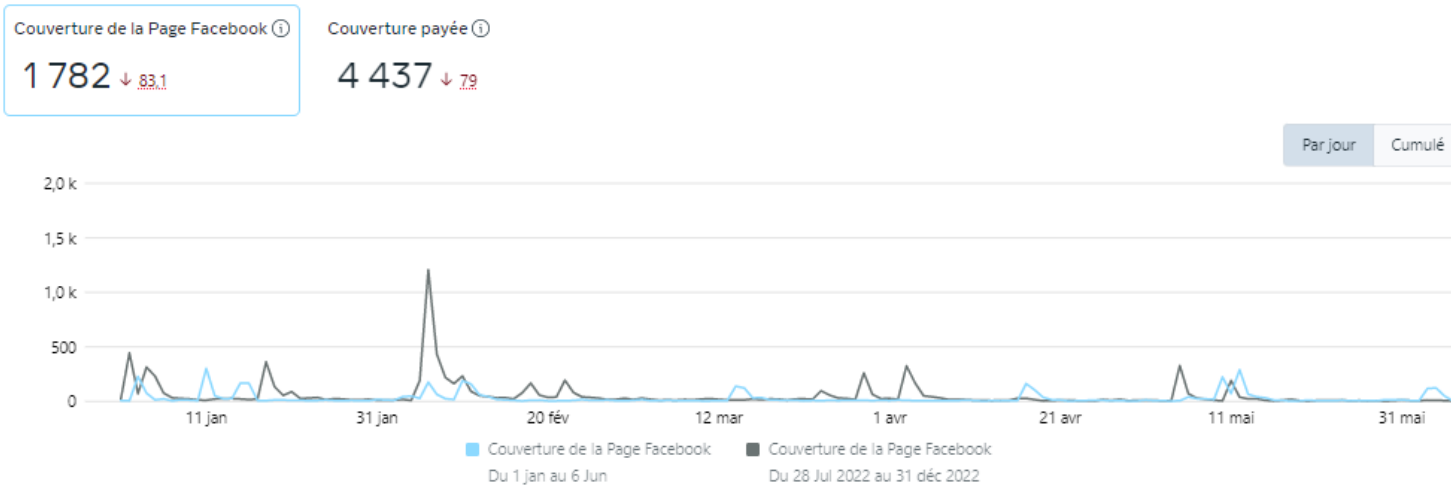
COMMUNICATIONS DERNIÈRE MINUTE



Mises à jour administratives

Plan de communication

Couverture de la page Facebook – du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025



Nombre de publications :

| | |
|--------------------|----|
| ▪ 2022 | 37 |
| ▪ 2023 | 70 |
| ▪ 2024 | 74 |
| ▪ 2025 (à ce jour) | 17 |

Nombre d'abonnés :

| | |
|--------|-----|
| ▪ 2022 | 522 |
| ▪ 2023 | 539 |
| ▪ 2024 | 762 |
| ▪ 2025 | 840 |

Mises à jour administratives

Nouvelle page Face Book

Au courant du lac Achigan

Objectifs:

- Lieu d'échange d'information entre les usagers du lac
- Ouvert à tous
- Règles de comportement courtois
- 458 usagers au 31 mai 2025

Mises à jour administratives

Renouvellement du « membership »



L'adhésion à l'APLA est gratuite.
Depuis 2017, le renouvellement est automatique.
Ceux qui désirent se retirer devront en faire part
à l'APLA en écrivant au info@aplaweb.ca

Mises à jour administratives

Renouvellement du « membership »

POURQUOI DEVENIR MEMBRE DE L'APLA?

- 💧 Pour protéger l'environnement et la qualité de vie au lac de l'Achigan;
- 💧 Pour protéger la valeur de nos propriétés (riveraines et non riveraines);
- 💧 Pour exprimer notre opinion, nos préoccupations;
- 💧 Pour s'assurer d'une représentation proactive et vigilante sur le plan municipal et provincial;
- 💧 Pour se tenir informé et participer à la protection du lac de l'Achigan et de son bassin versant.



Rapport d'activités

5.1 Mise à jour administrative

5.2 Qualité de l'eau

5.3 Érosion, bande riveraine

5.4 Gestion de l'accès au lac

5.5 Guide des utilisateurs du lac

5.6 Plantes aquatiques

5.7 Fonds vert 2025

5.8 Projet de Camp COCREA

5.9 Priorités 2025/2026

Qualité de l'eau

(Résultats fournis par la Municipalité de Saint-Hippolyte)



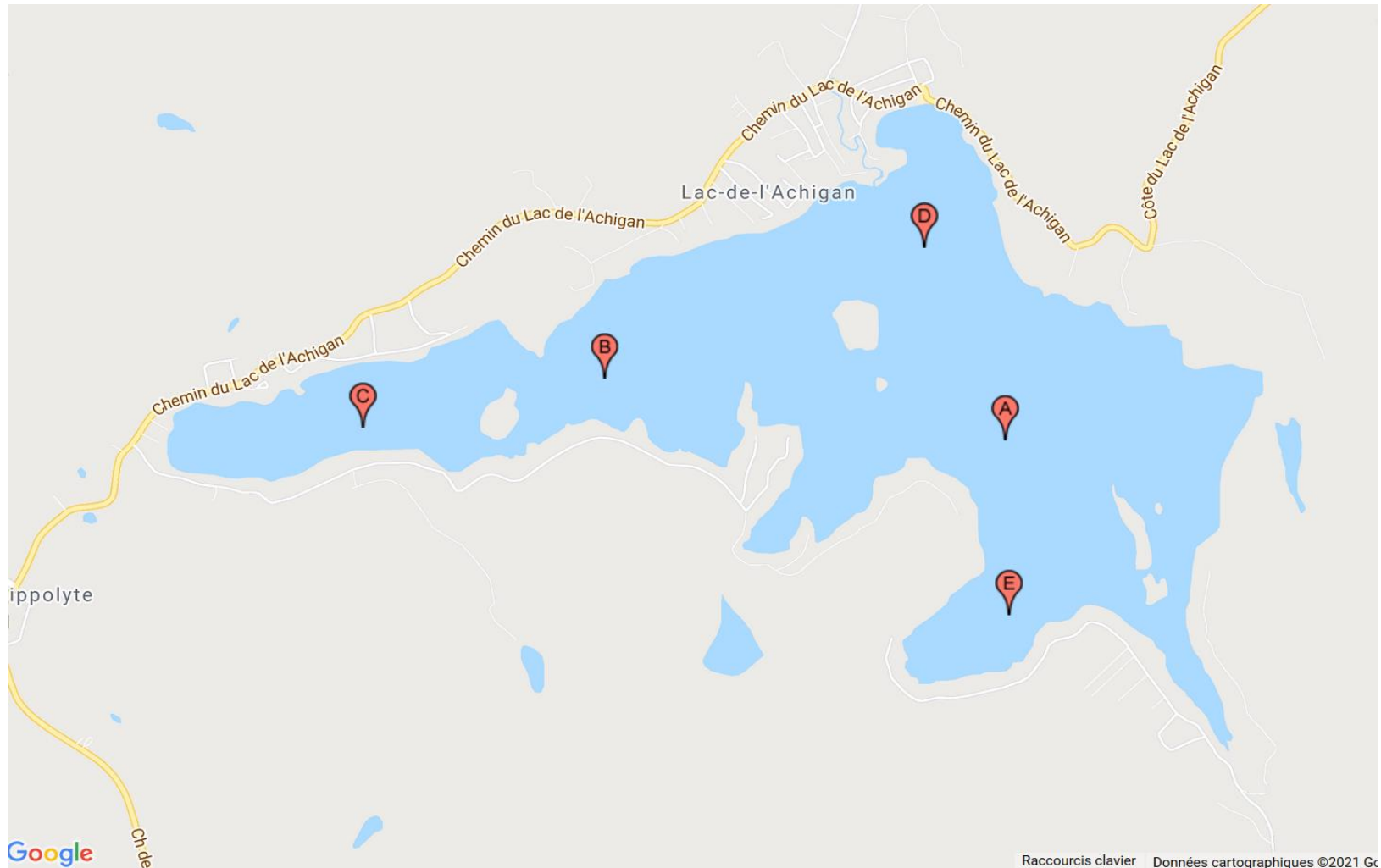
Légende:

Cote de baignade : ● A ● B ● C ● D

Échantillons pris le 7 juillet 2024

Qualité de l'eau

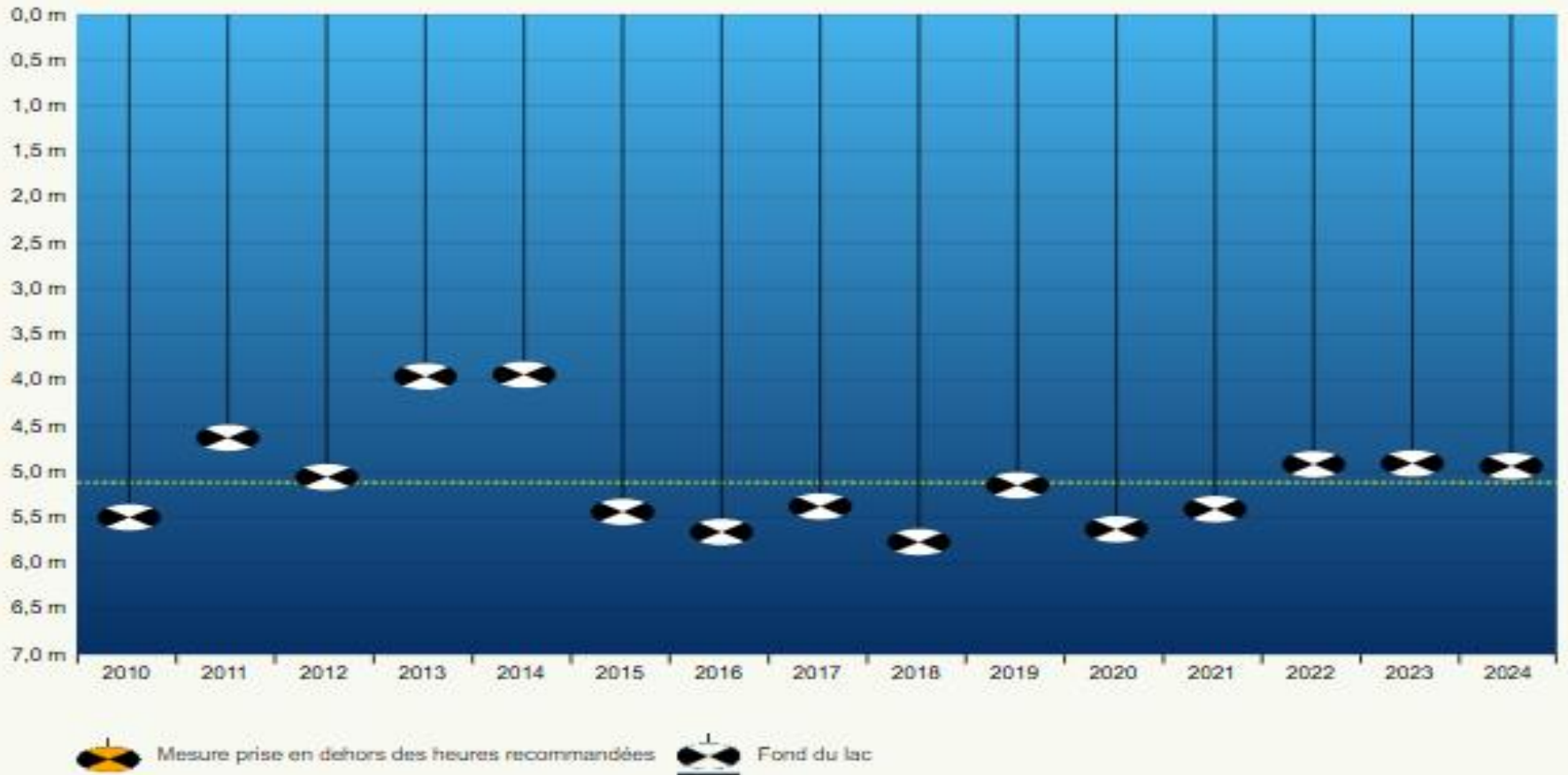
Mesures de transparence



Qualité de l'eau

Mesures de transparence

Mesures pour la station A - 2010=2024 (10 mesures)



Les données de l'année en cours sont préliminaires. Toutes les données des années antérieures illustrées ici et dans la liste ici-bas sont considérées valides par le ministère.

Qualité de l'eau

Participation au projet pilote de lacs témoins

- Participation au projet pilote de lacs témoins mis sur pied par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de mettre en place un réseau permanent complémentaire au RSVL sur un nombre réduit de lacs. Ce réseau vise un suivi plus complet et une caractérisation annuelle et saisonnière.

Qualité de l'eau

Participation au projet pilote de lacs témoins

Réseau de lacs témoins

Suivi de la qualité de l'eau

- Échantillonnage 1/mois de mai à octobre (n=6)
- 1 station par lac
- Échantillonnage de l'eau à 3 profondeurs
- Profils physico-chimiques (OD, Cond., pH, T°C, Chl a et PC)

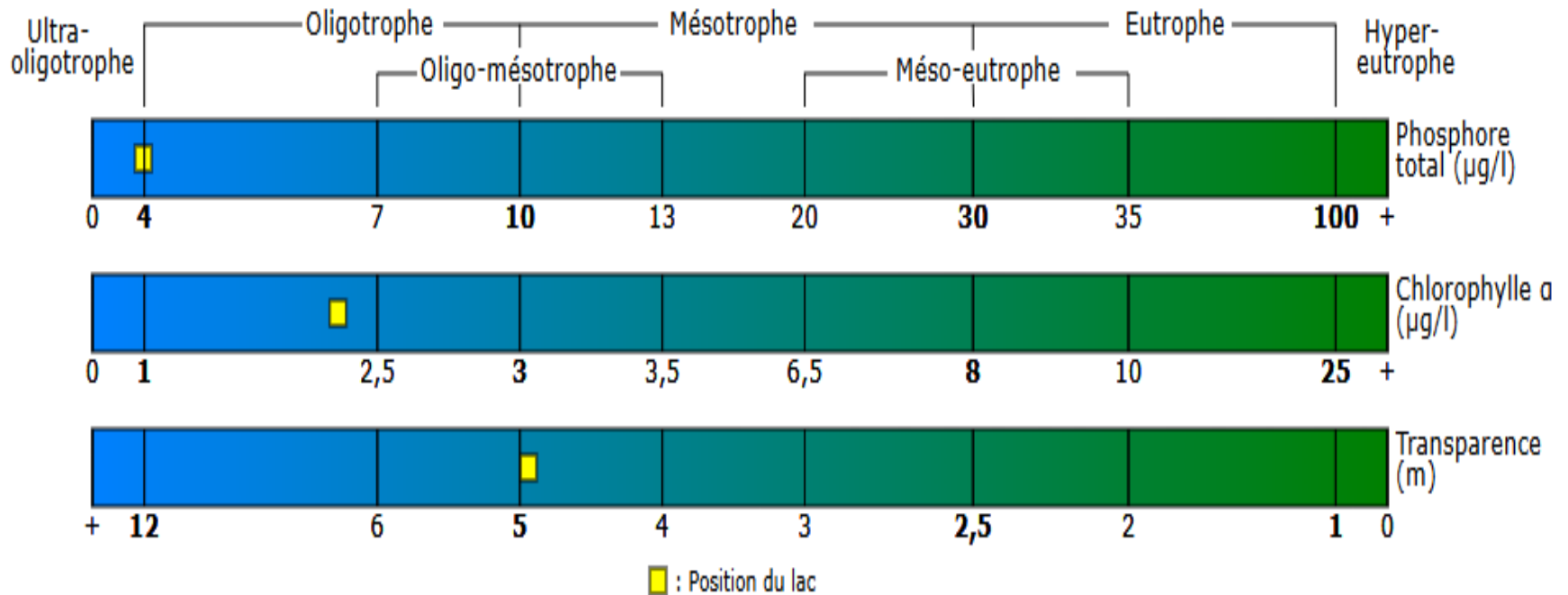
Analyses en laboratoire

- Alcalinité
- Azote ammoniacal
- Azote total
- Chlorophylle a
- COD
- Conductivité
- Couleur
- Chlorures
- Ions majeurs
- Métaux traces
- Nitrites-nitrates
- pH
- Phosphore total
- Solides en suspension
- Température
- Turbidité
- Phytoplancton

Qualité de l'eau 2024

Projet lacs témoins du MELCC - Résultats du lac de l'Achigan 2024

Classement du niveau trophique - Été 2024



Qualité de l'eau

Projet « Adopte un lac »

- 💧 Poursuite de notre participation au projet de recherche d'études sur les cyanobactéries à la campagne citoyenne appelée «**Adopte un lac**». Ce projet est axé sur l'analyse des échantillons des lacs envoyés par les citoyens lors de floraisons algales. Il permet à tous les citoyens de contribuer au développement des connaissances et à la recherche de solutions sur les cyanobactéries.



Adopte un lac

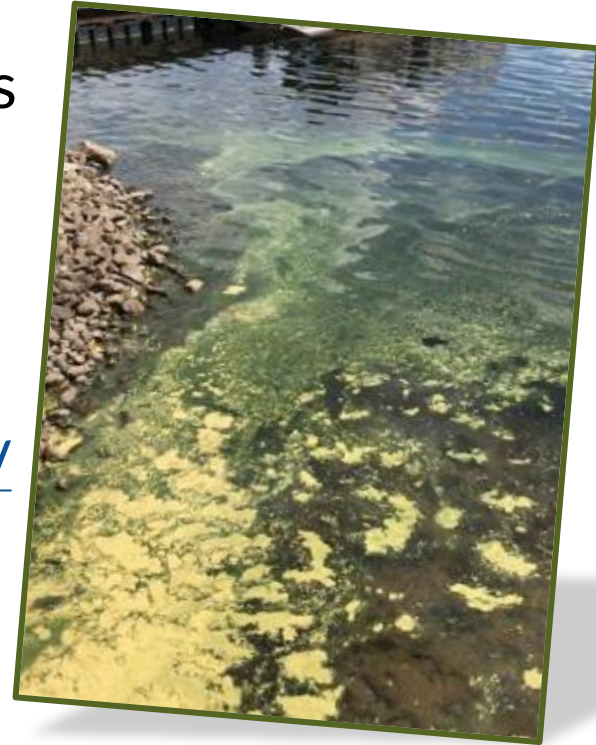
Qualité de l'eau

Projet « Adopte un lac »

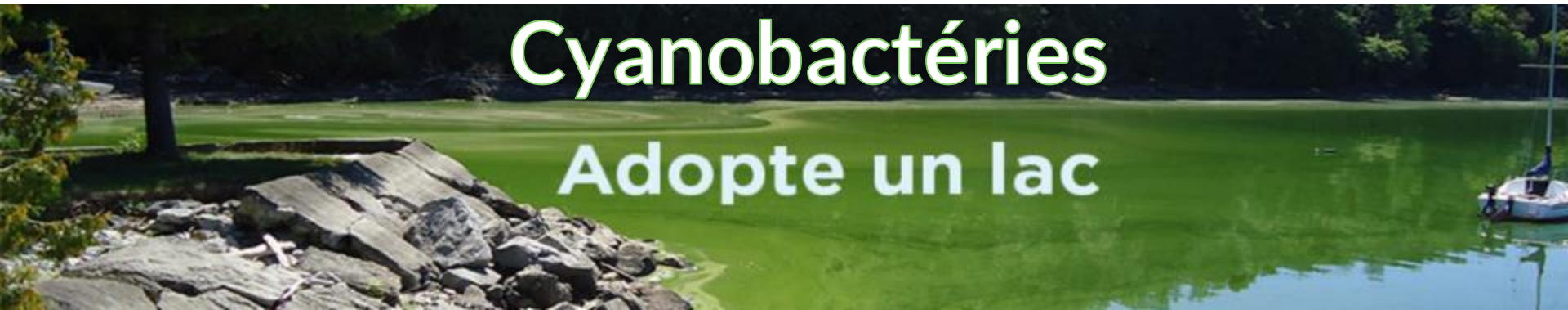
💧 Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries

Lien :

http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide-identif.pdf



Cyanobactéries
Adopte un lac



Rapport d'activités

5.1 Mise à jour administrative

5.2 Qualité de l'eau

5.3 Érosion, bande riveraine

5.4 Gestion de l'accès au lac

5.5 Guide des utilisateurs du lac

5.6 Plantes aquatiques

5.7 Fonds vert 2025

5.8 Projet de Camp COCREA

5.9 Priorités 2025/2026

Érosion, bande riveraine

- 💧 **Ouverture de la descente municipale en fonction de la ligne des hautes eaux et installation des bouées de navigation**
- 💧 Le conseil municipal a autorisé la reprise de travaux pour le réaménagement de la descente, les travaux seront réalisés au mois d'août et septembre



Érosion, bande riveraine

Zone de protection de la bande riveraine

1. Largeur de la rive à protéger :

- 💧 Un minimum de 10 mètres lorsque la pente est inférieure à 30 %
- 💧 Un minimum de 15 mètres lorsque la pente est supérieure à 30 %

Lorsque la rive n'est pas occupée par la végétation à l'état naturel, des mesures correctrices doivent être prises afin de la renaturaliser.

- ### 2. Sur une bande de 5 mètres, toutes interventions de contrôle de la végétation, incluant la tonte de gazon, le débroussaillage et l'abattage d'arbres sont interdits.



Érosion, bande riveraine

Zone de protection de la bande riveraine - suite

- 💧 **Contravention** : la Municipalité émet des contraventions en cas d'intervention évidente dans la bande de 5 mètres. Le montant de la contravention est de plus de 1 300 \$.
- 💧 **Modification au règlement en 2024:**
Si la bande riveraine de 5 mètres est non conforme, obligation de prendre les **mesures correctives pour les 3 strates de végétaux dans un délai de 12 mois de l'adoption du règlement.**
- 💧 La Municipalité a engagé des inspecteurs pour les bandes riveraines et vise à terminer l'inspection toutes les propriétés riveraines cet été.

Érosion, bande riveraine

Zone de protection de la bande riveraine - suite

- La Municipalité doit se conformer aux règlements provinciaux pour la bande riveraine. Le conseil municipal a approuvé les échéanciers suivants:
 - Été 2025: terminer les inspections pour toutes les propriétés riveraines
 - Étés 2026 et 2027: inspection des propriétés jugées non-conformes lors de la première inspection
 - À compter de l'été 2028: interdiction d'intervention dans la bande de 5 à 10 mètres (15 mètres si la pente est plus de 30%), la revégétalisation de ces parties ne sera pas exigée.

Rapport d'activités

- 5.1 Mise à jour administrative
- 5.2 Qualité de l'eau
- 5.3 Érosion, bande riveraine
- 5.4 Gestion de l'accès au lac**
- 5.5 Guide des utilisateurs du lac
- 5.6 Plantes aquatiques
- 5.7 Fonds vert 2025
- 5.8 Projet de Camp COCREA
- 5.9 Priorités 2025/2026

Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

Statistiques de la descente municipale

Total des vignettes émises

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|
| NON MOTORISÉ GRATUIT | 177 | 264 | 263 | 269 | 214 |
| MOTORISÉ NON-CONTRIBUABLE | 8 | 0 | 5 | 7 | 0 |
| MOTORISÉ 19CV ET MOINS | 59 | 77 | 76 | 80 | 60 |
| MOTORISÉ 20 À 104CV | 205 | 202 | 187 | 178 | 127 |
| MOTORISÉ 105CV ET PLUS | 230 | 226 | 232 | 230 | 165 |
| MOTOMARINES | 118 | 162 | 171 | 171 | 139 |
| FORT SILLAGE | 109 | 115 | 110 | 110 | 98 |
| | 906 | 1046 | 1044 | 1045 | 803 |
| FORT SILLAGE 21 PIEDS | | 73 | 64 | 63 | 51 |
| FORT SILLAGE 22 PIEDS | | 13 | 14 | 16 | 14 |
| FORT SILLAGE 23 PIEDS | | 22 | 27 | 26 | 30 |
| FORT SILLAGE 24 PIEDS | | 6 | 5 | 5 | 3 |
| FORT SILLAGE 25 PIEDS ET PLUS | | 1 | 0 | 0 | |

Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

REFONTE DE LA CARTE DU LAC ET DU CODE D'ÉTHIQUE

Nouvelle présentation de carte du lac pour mieux identifier les différentes zones et les règles qui les régissent

Une copie est remise lors de mise à l'eau des embarcations à la descente municipale.

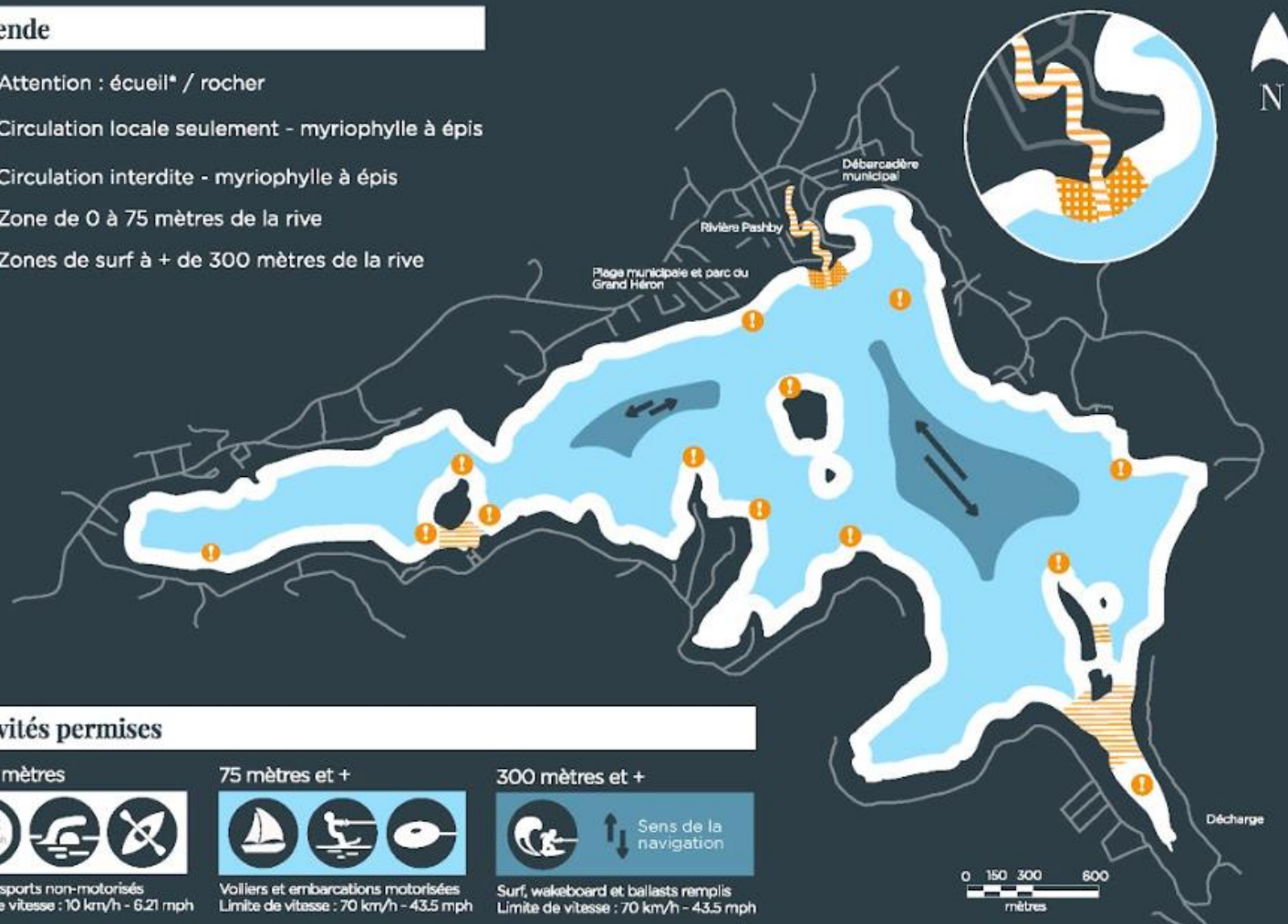
« Nous sommes tous voisins sur un plan d'eau et nous partageons ainsi notre lac, une des plus grandes richesses de notre territoire »

Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

Bonification de la carte bathymétrique

Légende

- ⓘ Attention : écueil* / rocher
- ▨ Circulation locale seulement - myriophylle à épis
- ▩ Circulation interdite - myriophylle à épis
- ▭ Zone de 0 à 75 mètres de la rive
- Zones de surf à + de 300 mètres de la rive



Activités permises

0 - 75 mètres



Nage et sports non-motorisés
Limite de vitesse : 10 km/h - 6.21 mph

75 mètres et +



Voiliers et embarcations motorisées
Limite de vitesse : 70 km/h - 43.5 mph

300 mètres et +



Surf, wakeboard et ballasts remplis
Limite de vitesse : 70 km/h - 43.5 mph

Gestion de l'accès et l'utilisation du lac Zones de protection

- 💧 Affiches qui seront sur l'eau, recto-verso, anglais-français



Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

Zones de protection

- 🔹 Nouvelles bouées installées en 2025



Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

CONSTATS

- 💧 Beaucoup de vitesse excessive dans la zone de 75 mètres
- 💧 Les zones pour la pratique du surf et du wake sont généralement bien respectées, sauf la transition entre les deux zones
- 💧 La zone de protection de MÀÉ à circulation interdite près de la rivière Pashby est bien respectée
- 💧 Non-respect des deux zones de protection de MÀÉ à circulation locale.



Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

💧 Objectifs:

- 💧 Minimiser les dommages environnementaux causés par les activités sur le lac, notamment la plaisance
 - Respecter les zones de vitesse maximale permise
 - Sensibiliser à l'impact de la taille des bateaux et de leurs vagues
 - Respecter les zones de wake et surf pour limiter l'érosion et les dommages aux quais
 - Éviter les zones de myriophylles à épis pour protéger notre écosystème

Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Nos actions:

- Création d'une nouvelle brochure détaillée avec une mise à jour de la carte du lac et le code d'éthique
- Ajout de nouvelles bouées pour identifier les herbiers de myriophylle à épis
- Publications régulières sur notre page Facebook et dans les groupes communautaires
- Envoi d'infolettres par courriel pour vous tenir informés

Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

 Comment vous pouvez participer:

- Respectez les règles de navigation et les zones désignées
- Soyez conscient des vagues que votre embarcation peut générer
- Partager nos publications sur les réseaux sociaux
- Devenez des ambassadeurs de la protection du lac en sensibilisant votre entourage

Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

- Équipements de sécurité obligatoires par types d'embarcation <https://cartebateau.com>



Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

Patrouille nautique et terrestre

- 💧 Pour 2025, composée de 8 agents étudiants en techniques policières
- 💧 Opérationnelle au début juin 2025
- 💧 Ouverture de la descente municipale dorénavant 7 jours sur 7.
- 💧 Présence des patrouilleurs 7 jours sur 7, les horaires des journées varieront
- 💧 Nommés agents d'autorités par le DPCP
- 💧 Assureront d'abord un rôle de sensibilisation, mais si récidive, **les agents émettront des avis de contravention**
- 💧 Appliqueront entre autres la Loi sur la Marine marchande

Gestion de l'accès et l'utilisation du lac

Descente municipale et système de vignettes

Systeme pour l'émission des vignettes en ligne

- Permet un meilleur suivi par les patrouilleurs
- Carnet de bord qui évite les interventions répétitives
- Les vignettes émises en 2024 ne seront pas remplacées cette année, vous devez cependant payé le coût annuel.
- Les vignettes pour les nouvelles embarcations doivent être récupérées à la descente municipale
- Délai administratif de 5 jours pour l'émission des vignettes

Rapport d'activités

5.1 Mise à jour administrative

5.2 Qualité de l'eau

5.3 Érosion, bande riveraine

5.4 Gestion de l'accès au lac

5.5 Guide des utilisateurs du lac

5.6 Plantes aquatiques

5.7 Fonds vert 2025

5.8 Projet de Camp COCREA

5.9 Priorités 2025/2026

GUIDE DES UTILISATEURS

des lacs et cours d'eau
de Saint-Hippolyte

2025



Nouveau guide des utilisateurs des lacs

- 💧 Projet réalisé par le Regroupement des associations de lac avec participation active de l'APLA
- 💧 Regroupe dans un même document les principaux règlements et comportement à adopter sur et près des lacs.
- 💧 Outil important pour la sensibilisation des utilisateurs des lacs, particulièrement les nouveaux arrivants.
- 💧 Accessible en ligne
- 💧 SVP le partager avec votre famille, vos voisins, vos connaissances

Nouveau guide des utilisateurs des lacs

💧 Contenu du guide

- Bandes riveraines
- Installations septiques
- Espèces aquatiques envahissantes
- Navigation et sécurité nautique
- Code d'éthique
- Règlement sur les quais
- Quiétude et bon voisinage
- Ressources utiles

Nouveau guide des utilisateurs des lacs

https://drive.google.com/file/d/1P-AS9HfGCLTdNTsgNUQgOdTnWT2d1b9L/view?usp=drive_link

Rapport d'activités

- 5.1 Mise à jour administrative
- 5.2 Qualité de l'eau
- 5.3 Érosion, bande riveraine
- 5.4 Gestion de l'accès au lac
- 5.5 Guide des utilisateurs du lac
- 5.6 Plantes aquatiques**
- 5.7 Fonds vert 2025
- 5.8 Projet de Camp COCREA
- 5.9 Priorités 2025/2026

Analyse de l'inventaire des plantes aquatiques

Un inventaire de plantes aquatiques a été réalisé en 2021 – les principaux constats étaient :

- 💧 Le lac de l'Achigan est en santé.
- 💧 La stabilité de la végétation semble avoir repris sa place. Il y avait eu une augmentation visible des végétaux à la suite de l'arrivée des bateaux à fort sillage.
- 💧 Un écosystème a besoin de stabilité et c'est ce que l'on retrouve au lac de l'Achigan. La relation fonctionnelle entre les végétaux, les phytoplanctons, les algues et la faune font partie de cet équilibre fragile.
- 💧 Refaire un inventaire dans 3 ou 4 ans pour vérifier si la situation du myriophylle à épis est stable

Inventaire des plantes aquatiques

Un nouvel inventaire du myriophylle à épis a été réalisé en septembre 2024

- 57 herbiers de myriophylle à épi totalisent une superficie de 50 297 m². Près des deux tiers de cette superficie contiennent très peu de myriophylle à épi (entre 1 et 19 %)
- 13% de la superficie contient une proportion très élevée (70 à 100 %)
- La majorité des herbiers se trouvent dans la baie du débarcadère municipal, à l'embouchure de la rivière Pashby, dans la baie à l'ouest du lac (ruisseau Morency), dans la baie de la décharge et autour des îles à proximité et face à Place Namur

Inventaire des plantes aquatiques

Comparaison avec l'inventaire de 2021

- Les herbiers de plus forte densité de 2021 concordent avec ceux de l'inventaire de 2024
- La superficie totale du littoral occupée par le myriophylle à épis montre une différence minimale entre 2021 et 2024
- Superficie totale relative du littoral occupé par le myriophylle à épi (m²)

| | |
|------|-------|
| 2021 | 6 597 |
| 2024 | 6 424 |

Tiges isolées en 2024 : 96

Inventaire des plantes aquatiques

Comparaison avec l'inventaire de 2021 (suite)

- Dans la baie près de la décharge ou il n'y avait que des herbiers de faible densité en 2021, les herbiers semblent s'être densifiés dans les dernières années.
- Dans le secteur autour de l'île à l'ouest du lac (Ile des Jésuites), il y avait un grand herbier peu dense en 2021 et en 2024 on a observé très peu de myriophylle à épi.
- La présence de tiges isolées un peu partout autour du lac, et ce à des endroits où l'espèce n'avait pas été recensée en 2021, est à surveiller. Potentiel de devenir des herbiers avec le temps.

Herbiers de myriophylle à épis

Proportion du myriophylle à épis



1 - 4 %



5 - 19 %



20 - 39 %



40 - 59 %



60 - 69 %



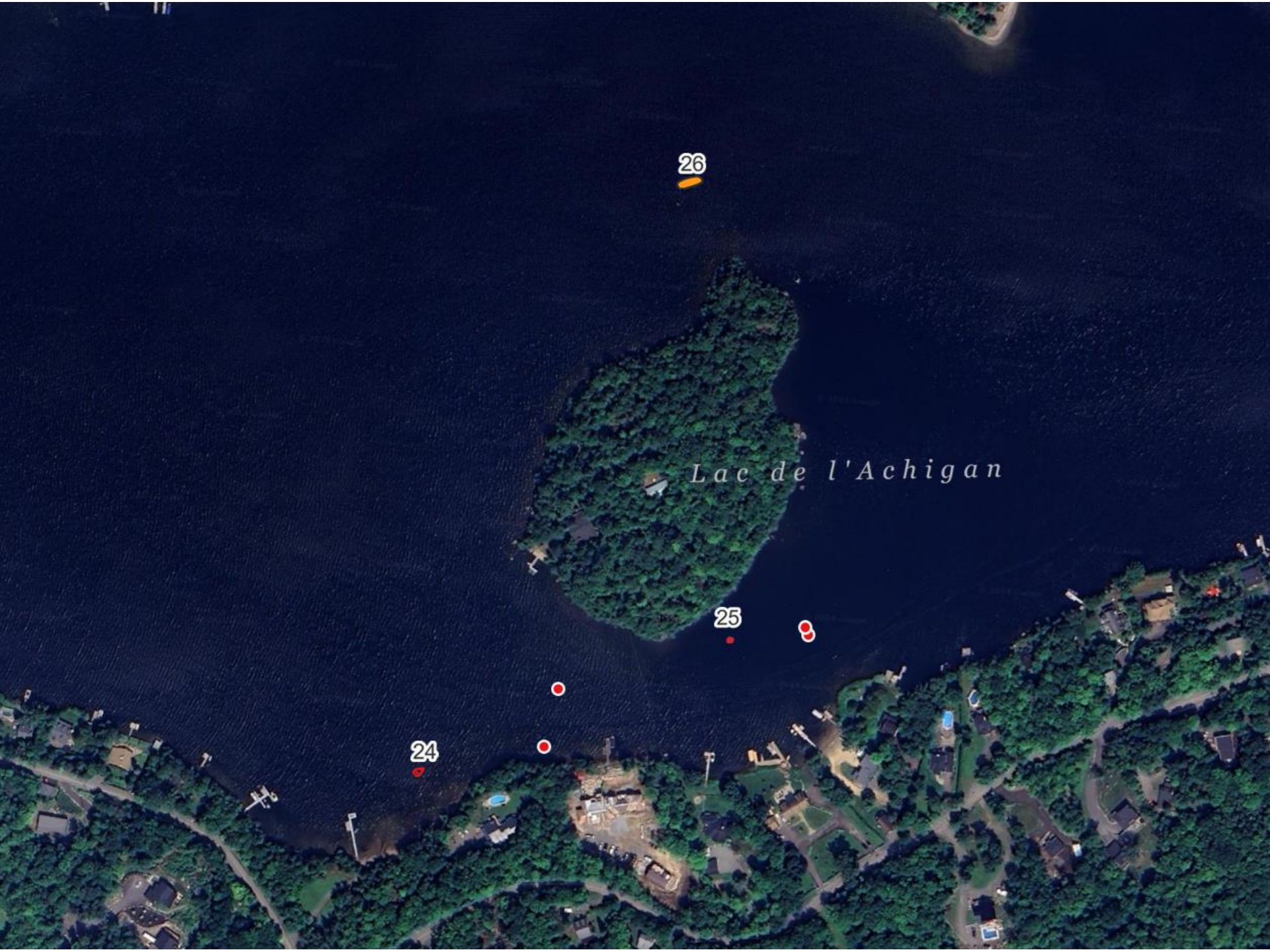
69 - 100 %



Tige(s) isolée(s) de myriophylle à épis



Lac de l'Achigan



26



Lac de l'Achigan

25



24



Lac de l'Achigan

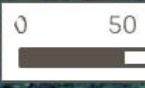


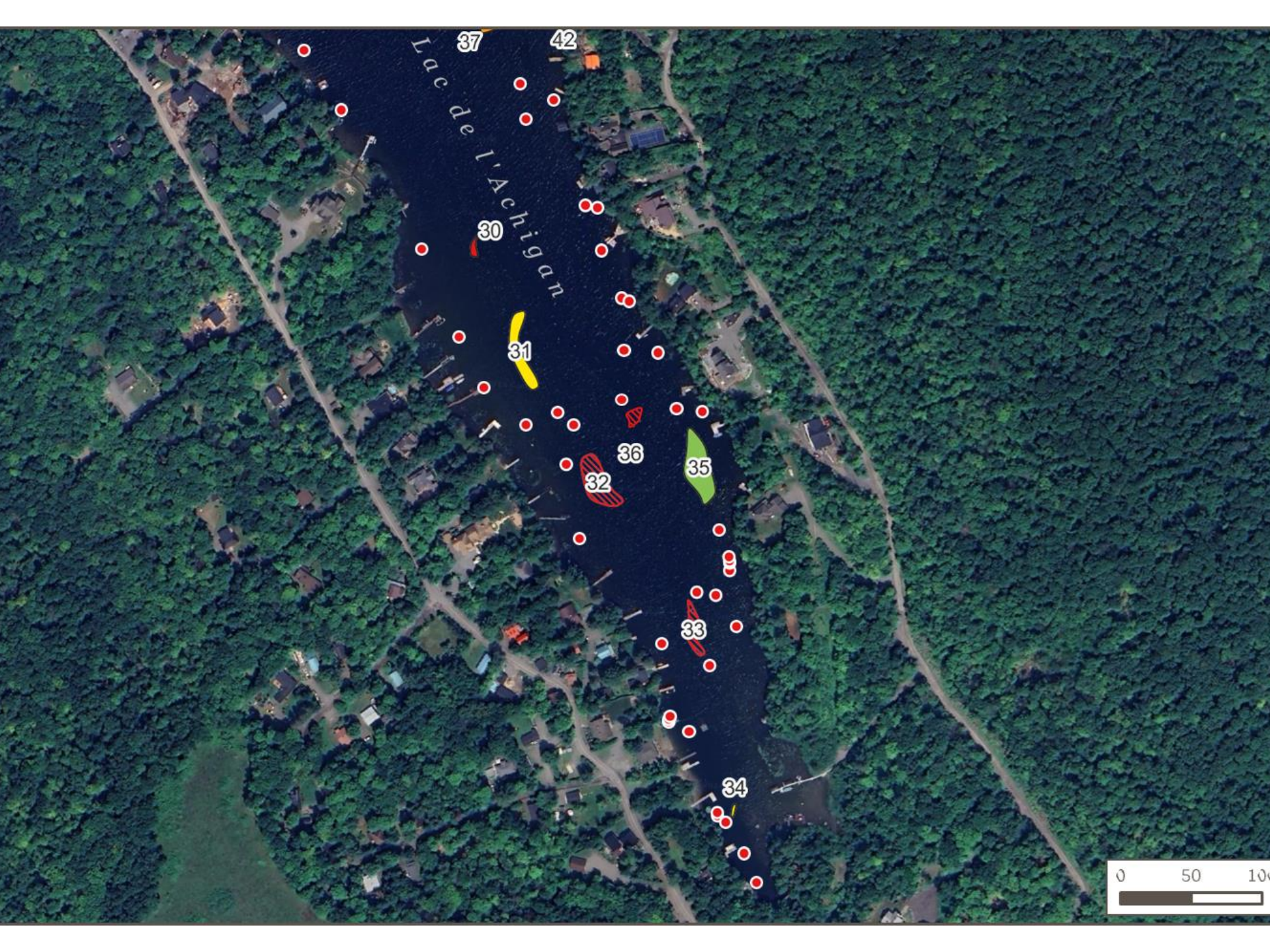
Lac de l'Achigan





Lac de l'Achigan





Lac de l'Achigan

37 42

30

31

36

35

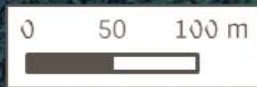
32

33

34

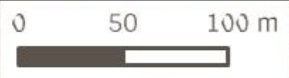


e l'Achigan



de l'Achigan

57



e l'Achigan

3

2

1







28

29

27

Lac de l'Achigan

0 50 100 m

Inventaire des plantes aquatiques (suite)

Plan d'action retenu par l'APLA

- 💧 Maintenir les 3 zones de protection des herbiers de myriophylle à épis
- 💧 Étendre la zone de protection des herbiers à l'exutoire du lac et près des îles pour réduire la circulation nautique et contenir la propagation
- 💧 Inciter les usagers du secteur à naviguer du côté ouest des îles pour éviter les massifs les plus denses
- 💧 Le potamot crépu a été enlevé en juin 2024
- 💧 Refaire un inventaire du myriophylle à épis dans 3 ou 4 ans pour suivre l'évolution du myriophylle à épi.

Plan régional des milieux humides et hydriques

💧 Les MRC doivent préparer un PRMHH

💧 Objectifs

- 💧 Identifier les milieux humides et hydriques ainsi que les problématiques pouvant les affecter;
- 💧 Préciser ceux qui présentent un intérêt de protection, d'utilisation durable et de restauration
- 💧 Réaliser un plan d'action: liste des interventions à réaliser et échéanciers

Plan a été soumis et approuvé par le Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques

Plan de conservation de la Municipalité

- 💧 Le conseil municipal a approuvé le plan de conservation de la Municipalité en 2023
- 💧 Un mandat a été confié à Éco-Corridors Laurentien
- 💧 Un règlement de contrôle intérimaire a été adopté pour permettre la refonte des règlements pour mettre en place le plan de conservation
- 💧 Vous pouvez consulter le plan de conservation sur le site web de la Municipalité, section environnement

Rapport d'activités

- 5.1 Mise à jour administrative
- 5.2 Qualité de l'eau
- 5.3 Érosion, bande riveraine
- 5.4 Gestion de l'accès au lac
- 5.5 Guide des utilisateurs du lac
- 5.6 Plantes aquatiques
- 5.7 Fonds vert 2025**
- 5.8 Projet de Camp COCREA
- 5.9 Priorités 2025/2026

Fonds vert 2025

Projets approuvés:

| | |
|---|------------------|
| • Contrôle des géolands | 500 \$ |
| • Suivi de la qualité de l'eau (RSVL) | 400 \$ |
| • Identification des zones de myriophylle à épi et ajout bouées | 7 700 \$ |
| • Sensibilisation et sondage des utilisateurs du lac | 8 000 \$ |
| Total | 16 600 \$ |

Rapport d'activités

- 5.1 Mise à jour administrative
- 5.2 Qualité de l'eau
- 5.3 Érosion, bande riveraine
- 5.4 Gestion de l'accès au lac
- 5.5 Guide des utilisateurs du lac
- 5.6 Plantes aquatiques
- 5.7 Fonds vert 2025
- 5.8 Projet de Camp COCREA**
- 5.9 Priorités 2025/2026

Projet de Camp COCREA

- 💧 L'APLA a exprimé son désaccord à la classification « Camp de vacances » en regard du projet présenté par le promoteur.
- 💧 Lors des AGA 2023 et 2024, les membres ont demandé au conseil d'administration de l'APLA et à la Municipalité de trouver une solution au litige en évitant des frais légaux onéreux pour les deux parties.

Projet de Camp COCREA

- Un comité de vigie a été mis en place par la Municipalité, l'APLA a demandé que ce comité discute des activités permises sur le site, ce que ne s'est pas produit.
- Une résolution a été adopté à l'AGA de l'an dernier demandant la nomination de M. Alain Brunet au comité de vigie, aucune suite n'a été donné à cette résolution.

Projet de Camp COCREA

- Une mise en demeure a été déposée demandant à la municipalité d'annuler l'émission de permis de construction pour un atelier d'ébénisterie et un garage
 - le permis a été suspendu en 2023 et réinstauré en 2024
 - L'APLA a déposé une demande introductive d'instance en jugement déclaratoire demandant l'annulation du permis de construction.
 - Des frais légaux atteignant près de 60 000 \$ ont été encourus depuis le début dans le dossier Cocréa

Projet de Camp COCREA

- L'APLA a reçu une mise en demeure de M. Desroches et Cocrea Immobilier Inc. demandant des dommages-intérêts de 200 000 \$ pour des propos diffamatoires et autres actions.
 - Cette mise en demeure a été transmise nos assureurs
- Une poursuite a été déposée demandant le retrait du permis d'alcool, l'audition en Cour a eu lieu en février 2025, en attente de jugement

Projet de Camp COCREA

- 💧 **Où en sommes-nous dans ce dossier**
 - 💧 Aucune action de la Municipalité face à nos préoccupations pour les activités envisagées par Cocréa, ce qui est le cœur de dossier.
 - 💧 Aucune rencontre du comité de vigie depuis 6 juin 2024
 - 💧 Frais légaux très dispendieux, compte tenu des délais de Cour, le procès sur le permis de construction devrait avoir lieu en 2026

Rapport d'activités

- 5.1 Mise à jour administrative
- 5.2 Qualité de l'eau
- 5.3 Érosion, bande riveraine
- 5.4 Gestion de l'accès au lac
- 5.5 Guide des utilisateurs du lac
- 5.6 Plantes aquatiques
- 5.7 Fonds vert 2025
- 5.8 Projet de Camp COCREA
- 5.9 Priorités 2025/2026**

Priorités 2025-2026

- 💧 Suivi de la qualité de l'eau
- 💧 Sensibilisation pour le respect des règles de navigation et du code d'éthique
- 💧 Espèces aquatiques envahissantes
- 💧 Bande riveraine
- 💧 Camps de vacances : respect des règlements en vigueur, usage et vocation



Période de questions



An aerial photograph of a large, calm lake with several forested islands. A small boat is visible in the lower center of the frame, leaving a white wake. The water is a deep blue, and the surrounding land is covered in dense green trees. The sky is not visible, suggesting a high-angle shot.

7 RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CA

An aerial photograph of a large, calm lake surrounded by dense green forests. Several small, tree-covered islands are scattered across the water. In the lower-left foreground, a boat is moving across the water, leaving a white wake. The overall scene is peaceful and scenic.

8 ÉLECTION DES DIRECTEURS

Élection des directeurs

Le comité d'élection propose la liste des personnes suivantes pour siéger au conseil d'administration pour l'année 2025-2026 :

- **Jean-François Gareau,**
- **Johanne Gauthier,**
- **Yvan Gingras,**
- **Suzanne Handfield**
- **Pierre-Jacques Leduc,**
- **Denis Paré,**
- **André Rousseau**



An aerial photograph of a large, calm lake. In the foreground, a boat is moving across the water, leaving a white wake. The lake is surrounded by dense green forests on the shores and several small, tree-covered islands. The sky is clear and blue.

9 MOT DU MAIRE

An aerial photograph of a large, calm lake with several forested islands. A small boat is visible in the lower center of the frame, leaving a white wake. The water is a deep blue-green color, and the surrounding land is covered in dense green trees. The sky is not visible, suggesting a high-angle shot.

10 PÉRIODE DE QUESTIONS



11 VARIA

An aerial photograph of a large, calm lake. In the foreground, a boat is moving across the water, leaving a white wake. The lake is surrounded by dense green forests on the shores and several small, tree-covered islands. The sky is clear and blue.

12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



Merci de
Votre participation!